

corriger les devoirs faits en classe, a bien moins encore celui de vérifier les pensums. Les retenues, à leur tour, sont trop couteuses; les élèves s'aperçoivent bientôt que le maître ne se soucie pas de les prolonger, parce qu'elles sont encore plus une gêne pour lui: obligé de rester en classe pour les garder, il ne cherche qu'un prétexte pour les renvoyer et échapper à ce nouvel esclavage.

Aussi, désarmés par l'inutilité des punitions ordinaires, qui en sont plus pour eux que pour leurs élèves, certains maîtres, ne sachant quel moyen employer, finissent par avoir recours, malgré les règlements qui en interdisent l'emploi, aux châtimens corporels, aux coups, à la fêrule, aux verges, au martinet, à la mise à genoux prolongée soit sur le sol, soit sur une pièce de bois, ou quelque corps anguleux, moyen barbare qu'avait imaginé l'impuissance des anciens maîtres, et qu'on voudrait pouvoir avec certitude affirmer n'être pas encore employé dans quelque école ignorée. Ces maîtres organisent ainsi la terreur dans l'école; ils cherchent à tenir leurs élèves sous l'empire d'une crainte continuelle, et à faire régner par ce moyen dans leur classe un ordre et un silence qu'ils ne peuvent obtenir autrement.

Mais ces moyens eux-mêmes s'usent comme les autres: le corps s'endureit à la douleur, comme l'esprit s'habitue à l'humiliation; d'ailleurs l'imagination des élèves, si lente au travail, est ingénieuse à inventer des expédients pour se soustraire au châtimement; le maître lui-même se fatigue de punir, et ne demande pas mieux que d'avoir un prétexte de s'en dispenser. La crainte devient une arme qui s'émousse entre ses mains; on ne lui sait pas même gré des punitions qu'il n'indigne pas: cela passe pour de la faiblesse, de la lassitude ou de l'indifférence; il est toujours redouté personnellement, mais la discipline n'en devient pas meilleure.

Loin de nous la pensée de supposer que dans le plus grand nombre des écoles l'abus d'une discipline fondée sur la crainte soit poussé jusqu'au point que nous venons de décrire. C'est un excès qui heureusement ne se reproduit que dans quelques-unes, et là seulement où l'on ne sait pas appeler à son aide d'autres moyens. Mais, sans approcher de cette gravité, le mal n'en est pas moins réel partout, lorsqu'on fait des punitions, des réprimandes et des menaces le fondement principal de la discipline.

Tous les maîtres savent d'ailleurs par expérience combien les punitions deviennent impuissantes lorsqu'on y a souvent recours; on est alors entraîné fatalement à les multiplier, jusqu'au point où l'on se lasse soi-même et où l'on ne sait plus lesquelles imaginer pour produire de l'effet sur des élèves paresseux, bruyants, et indociles. De ce moment on est désarmé, et il n'y a plus de vraie discipline dans l'école. A cet égard nous nous en rapportons au témoignage des maîtres eux-mêmes. Qu'ils disent s'ils n'ont pas vu bientôt presque tous les moyens de punition échouer entre leurs mains.

La crainte seule, nous le répétons, ne produit pas le bien; elle ne peut qu'empêcher le mal. Or, il ne suffit pas d'empêcher le mal dans les écoles, d'y prévenir le trouble et le désordre; il faut y inspirer aux élèves le désir de bien faire, il faut les animer de sentimens qui puissent diriger leur conduite, loin de la présence du maître comme sous ses yeux, après leur sortie de l'école aussi bien que durant leur séjour. Ce résultat ne peut être obtenu que par le bon esprit des élèves. Mais la crainte n'est pas un bon esprit; c'est un esprit de défiance et de servitude, un esprit qui retient et comprime, sans communiquer d'élan ni inspirer de généreuses résolutions.

Les récompenses et l'émulation produiraient plutôt ce résultat, surtout si on les employait avec précaution. Mais l'émulation, qui porte certains élèves à travailler et à faire des efforts pour obtenir des récompenses et réussir dans leurs études, l'émulation n'est pas à elle seule un moyen de discipline dans une classe, elle n'y empêche ni le trouble ni le désordre.

Voyons donc si, dans le moyen qui nous reste à examiner, nous ne trouverons pas le principe que nous cherchons pour en faire le fondement de la discipline dans les écoles.

II.

L'AMOUR.

Il est donc démontré que la crainte est le plus mauvais fondement de la discipline. Nous espérons, sous ce rapport, n'être démenti par personne, et au besoin nous nous en rapporterions au témoignage des maîtres, qui, après avoir essayé de faire de ce sentiment la base de la conduite de leurs élèves et de l'ordre à maintenir dans la classe, ont tous échoué dans leurs efforts.

Qu'est-ce, en effet, que ce désir exprimé de tous côtés de connaître des moyens disciplinaires propres à porter les élèves au travail et à faire régner le silence dans l'école, si ce n'est l'aveu de l'impuissance où l'on est d'obtenir ces résultats par les moyens ordinaires? Qu'est-ce donc sinon l'aveu qu'après avoir employé ces moyens, on les a vus avorter les uns après les autres?

Pour nous, après cet aveu des maîtres, nous ne craignons pas d'en faire un autre qui ne coûte pas à notre amour-propre, c'est que, parmi les moyens analogues, c'est-à-dire parmi ceux qui ont la crainte pour fondement, nous n'en connaissons aucun qui puisse être considéré comme un moyen infaillible de discipline.

Nous avons déjà dit que nous ne repoussons pas complètement un emploi modéré de la crainte dans l'éducation. Nous sommes loin, par conséquent, de condamner d'une manière absolue le recours aux punitions. La crainte fondée sur le respect de l'autorité est un sentiment salutaire, nécessaire même avec les enfans, et surtout avec certains caractères impétueux et ardents; mais c'est un sentiment qui doit seulement s'ajouter à un autre sentiment plus puissant et venir le suppléer dans les instans où la force du tempérament prendrait momentanément le dessus.

Les punitions ne doivent donc plus être qu'une peine infligée pour une infraction à une règle, pour la transgression d'un devoir. C'est une sanction, un moyen de rappeler qu'on ne peut pas manquer impunément à ses obligations. Ainsi considérée, une punition modérée suffit pour atteindre le but, qui est de maintenir dans la pratique des devoirs, en associant l'idée d'une peine à celle de leur violation. Pour cela même la peine doit être modérée afin d'être mieux appropriée à la nature de la faute; aussi nous nous proposons d'examiner un jour cette question des punitions, pour rechercher ce qu'elles doivent être afin de maintenir toujours une juste proportion entre la faute de l'élève et son châtimement.

Dès à présent cependant, rappelons que l'exagération des punitions va précisément contre le but qu'on se propose, il en arrive à un maître qui s'habitue à donner sans cesse des punitions et en particulier à infliger des peines sévères pour de légères peccadilles comme sont, il faut bien le dire, la plupart des fautes commises à l'école par les enfans, exactement ce qui arrive à un chanteur qui débute en prenant son air sur un ton trop élevé. La mesure de ses forces est bientôt dépassée, et cependant il ne peut plus descendre sans flusser; il est forcé de continuer sur un ton qu'il sent être mauvais, il s'épuise, et ne produit plus d'effet, ou plutôt il produit un effet détestable.

Tous les maîtres qui ont essayé de faire des punitions le pivot de la discipline, savent par expérience combien ils ont eu de la peine à obtenir quelques médiocres résultats. A leur expérience s'ajouterait, au besoin, celle des parents, qui ne sont pas plus heureux quand ils veulent diriger leurs enfans exclusivement par la crainte, et en recourant sans cesse au châtimement.

Et cependant combien la puissance paternelle est autrement armée que celle des maîtres!

Je ne parle pas, bien entendu, des coups et des châtimens corporels que les parents ne se font pas toujours faute d'employer, et qui sont complètement interdits aux maîtres. On